

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

-----  
Un Peuple – Un But – Une Foi  
-----

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION

-----  
AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**Rapport d'évaluation externe du Master en  
Management de Projets de l'Ecole supérieure de  
Management de Projets (ESMP)**

**L'équipe d'experts :**

M. Mamadou Abdoulaye KONTÉ, Professeur assimilé, Président

M. Seydou SANÉ, Professeur assimilé, Membre

M. Bocar Samba NDIAYE, professionnel, Membre.

Signature

Pour l'équipe, le président

## SOMMAIRE

|                                                                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction.....                                                                                                              | 3  |
| 1. Présentation de l'EES et du programme évalué.....                                                                           | 3  |
| 2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation. ....                                                                                 | 5  |
| 3. Description de la visite sur le terrain .....                                                                               | 6  |
| 4. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.) .....                                             | 8  |
| 5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup<br>(référentiel d'évaluation de programme). .... | 9  |
| 6. Points forts du programme .....                                                                                             | 16 |
| 7. Points faibles du programme .....                                                                                           | 16 |
| 8. Appréciations générales du programme .....                                                                                  | 17 |
| 9. Recommandations à l'établissement .....                                                                                     | 18 |
| 10. Proposition.....                                                                                                           | 18 |
| Annexes .....                                                                                                                  | 19 |

## **Introduction.**

L'Ecole supérieure de Management de Projet (ESMP) a transmis son rapport d'autoévaluation du programme de Master en Management des Projets à l'ANAQ-Sup pour une évaluation.

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes pour une mission d'évaluation, composée de :

- Pr. Mamadou Abdoulaye KONTÉ, Université Gaston Berger, Président ;
- Pr. Seydou SANÉ, Université Gaston Berger, membre ;
- M. Bocar Samba NDIAYE, professionnel, membre.

L'équipe d'experts s'est rendue le mercredi, 27 avril 2022 dans les locaux de l'ESMP sis sur les deux voies Liberté 6, non loin du magasin AUCHAN.

## **1. Présentation de l'EES et du programme évalué**

### **1.1 Présentation de l'établissement**

L'Ecole supérieure de Management de Projet (ESMP) est un établissement privé d'enseignement supérieur créé en 2003 sous forme de Société à Responsabilité Limitée (SARL) et ayant obtenu son agrément sous le numéro 00106/ME/DES/DFS.

L'ESMP a pour vocation principale l'enseignement et la formation aux méthodes et techniques propres à la gestion des projets. En plus, elle met à la disposition des administrations publiques, des entreprises privées, des organisations non gouvernementales (ONG) et des promoteurs privés, des sessions de formation à la carte, adaptées à leurs besoins spécifiques en matière de conduite et gestion des programmes et projets.

#### ***Ses objectifs sont :***

- Etre le premier établissement privé d'enseignement supérieur (EES) de référence, spécifiquement dédié au management de projets au Sénégal et prenant en compte les réalités des économies africaines et internationales ;

- Offrir un enseignement de qualité débouchant sur des diplômes conformes aux exigences du système LMD et des normes internationales et, reconnus par les organismes professionnels internationaux spécialisés dans le management de projets ;
- Former des entrepreneurs et des gestionnaires de projets rompus aux techniques et méthodes éprouvées du management de projets ;
- Créer un institut pour la formation de personnels intervenant dans les projets, dans l'optique d'en faire des praticiens hautement professionnels ;
- Assurer le bien fondé, la pertinence des programmes pédagogiques et la qualité des enseignements tout en veillant à la viabilité économique de l'institution, son autonomie financière et son rayonnement aux plans national et international, gage de succès et de durabilité.

***Sa vision :***

Positionner l'ESMP comme une référence dans l'enseignement du management de projet en Afrique, en l'alignant sur les normes PMBOK (Project Management Book of Knowledge) pour lui assurer la reconnaissance du milieu professionnel et garantir à ses apprenants un niveau de performance et de satisfaction considérable.

***Ses missions :***

Développer la formation en management de projets pour mettre à la disposition des organisations publiques et privées un nouveau type de gestionnaire capable de concevoir et de conduire des projets individuels, d'entreprises et de développement ;

***Ses valeurs :***

Esprit d'équipe ; Responsabilité ; Ethique et Respect des normes professionnelles.

## **1.2 Présentation du programme de Master en Management de projets**

L'ESMP propose, au niveau du cycle de master, les quatre programmes de formation suivante :

1. Master en management de projets, objet de la présente évaluation ;
2. Master en management de projets d'infrastructures ;
3. Master en suivi-Evaluation de projets et programmes ;

#### 4. Master en management de projets de santé.

Ce cycle est ouvert pour les titulaires de la licence et aux professionnels désirant maîtriser les méthodes et techniques propres à la gestion de projets et présentant un diplôme admis en équivalence.

La formation se fait obligatoirement en 04 semestres de 30 heures dans le respect du système LMD. Cependant, certains étudiants qui justifient la validation du M1 dans un autre établissement sont directement recrutés en M2 après qu'ils aient satisfait à l'entretien de sélection.

Les évaluations se font par groupes de travail ou individuellement et sont notées. Les examens se font en salle de classe et respectent le système d'anonymat. Les notes d'examen comptent pour 70% et les évaluations 30% et l'étudiant doit valider les 04 semestres et présenter son mémoire pour se voir délivrer le diplôme de master.

L'objectif principal du Master en management de projet est de doter les étudiants et les professionnels d'une solide expertise leur permettant de gérer efficacement un portefeuille de projets et ouvre les débouchés suivants :

- Auditeur de projet interne et externe ;
- Directeur de projet ;
- Ingénieur d'affaires ;
- Directeur de stratégie ;
- Consultant en planification stratégique...

## 2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.

Le rapport est bien rédigé et porte sur 87 pages dont les annexes, sans pagination.

Il respecte la procédure édictée par l'ANAQ -Sup grâce à un comité de pilotage composé de membres représentant tous les acteurs de l'institut. Ce rapport est bien structuré en présentant l'ESMP dans la première partie, suivi de l'exposé sur les programmes et de l'analyse de la position de l'ESMP par rapport au référentiel de l'ANAQ-Sup sur les différents standards. A la dernière partie, le rapport donne les points forts, les points

faibles, les appréciations, les recommandations et les annexes justifiant certaines preuves du programme.

Cependant, le rapport ne permet pas le suivi de l'évolution des effectifs d'une année à l'autre ; de même qu'il n'existe de mécanisme formel permettant le suivi des alumni. L'ESMP gagnerait à mettre en place une véritable politique de communication basée sur des procédures claires.

Le tableau des membres du conseil scientifique et celui du corps enseignant donnent des indications sur le diplôme mais ne permettent pas de voir les spécialités. Par exemple : Docteur en.... ; Master en..... ; DEA en....

### **3. Description de la visite sur le terrain**

#### **3.1 Organisation et déroulement de la visite**

Les experts de l'ANAQ-Sup ont été reçus par le staff de l'ESMP dans la salle de conférence située au 2ème étage de l'immeuble abritant l'institut.

L'évaluation du programme a débuté à 09 heures 13 minutes par le message de bienvenue de la nouvelle Directrice Générale avant de remettre la parole au Président de l'équipe d'experts qui a présenté les membres de son équipe et de rappeler les missions assignées l'ANAQ-Sup pour l'amélioration continue de la qualité dans l'enseignement supérieur. Il a ensuite présenté l'agenda de la journée qui est validé par l'assistance.

Il appartenait donc au Directeur pédagogique de procéder à la présentation du programme par vidéo projecteur. Cette présentation a suscité des discussions intéressantes sur :

- la maquette ;
- l'orientation du programme ;
- les spécialisations ;
- le management de la complexité et des parties prenantes ;
- l'accent de la dimension technique ;
- le poids de certaines matières sur d'autres, se répercutant sur le taux de rémunération des enseignants....

### **3.2 Entretien avec les enseignants**

Cette étape a débuté vers 11 heures 35 minutes et concernait principalement leur mode d'intégration en tant qu'enseignant dans l'établissement ; la comparaison entre le volume horaire réellement déroulé et celui mentionné sur les maquettes ; leur intervention dans le programme ; les rémunérations ; les évaluations ; leur participation aux jurys....

Les discussions ont permis d'avoir des réponses satisfaisantes mais nous avons constaté que :

- l'anonymat n'est pas systématique ;
- tous les enseignants ne participent pas aux délibérations des jurys ;
- la rémunération des enseignants du même programme est établie de manière discriminatoire par rapport aux taux horaires et est souvent payée avec du retard.

### **3.3 Entretien avec les étudiants**

Cette étape a débuté à 12 heures 40 minutes. Les étudiants qui étaient présents sont composés de professionnels et d'autres qui ont fait tout leur cycle dans l'établissement. Ces étudiants ont manifesté leur satisfaction au corps enseignant tant dans le déroulement des modules que de leur disponibilité. La mobilité des étudiants dans le cadre d'accords avec d'autres établissements est quasi inexistante.

### **3.4 Entretien avec le PATS**

Cette étape a démarré à 13 heures. Nous avons noté un personnel (enseignant et administratif) engagé qui travaille pour la bonne marche de l'institution. Cependant, il a été noté une absence de contrat de travail pour le personnel d'appui (femmes de ménages). Il existe une prise en charge médicale mais l'accompagnement social reste à améliorer.

### **3.5 Visite des locaux**

Cette étape a démarré à 13heures 40 minutes. L'ESMP est située sur les deux voies de Liberté 6 sur un immeuble à deux niveaux et la visite est guidée par le Directeur Pédagogique, en compagnie de la DG :

- Au 2ème étage : salle de conférence d'environ 20 places avec 02 ventilateurs et 01 climatiseur ; 01 bibliothèque pas bien fournie ; 01 bureau pour l'assistante du DG ;

01 bureau du Directeur pédagogique ; 02 toilettes pour hommes et femmes séparées ; 01 bureau du SG avec ventilateur et 01 photocopieuse ; 01 fontaine ; 01 extincteur périmé ;

- Au 3ème étage : 01 salle de cours ; 01 bureau DG climatisé avec toilettes intérieures ; 01 cuisine pour pause - café ; 01 toilette pour dames ; 01 salle inoccupée ; 01 salle avec baie vitrée.

#### **4. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

La visite s'est passée dans de bonnes conditions empreintes de cordialité. Les échanges ont été sincères et des réponses sont apportées aux questions.

Les experts se sont retirés pour consulter les éléments de preuve mis à leur disposition et dégager les points forts et les points à améliorer du programme, objet de la présente évaluation.

Ensuite, l'équipe d'experts a convié le staff de l'ESMP à une séance de restitution. Le président a remercié les membres de la direction de l'établissement pour l'accueil et la collaboration avant leur présenter les points forts et les points à améliorer tout en leur précisant que la présentation n'est pas exhaustive et qu'un rapport provisoire leur sera envoyé pour des observations éventuelles.

La DG a remercié l'équipe d'experts pour la pertinence des questions posées et a manifesté sa disponibilité à apporter des solutions aux dysfonctionnements notés car étant persuadée que cette démarche contribue à une amélioration de la qualité dans l'enseignement supérieur.

Le Président de l'équipe d'experts a levé la séance à 17 heures 20 minutes.

## 5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme).

| <b>Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <p>Le programme est régulièrement proposé depuis sa création en 2004 et a permis de sortir une quinzaine (15) de promotions. Cependant, les effectifs sont constitués très majoritairement de professionnels. Les activités d'enseignement se déroulent le soir. En somme, le programme est offert en cours du soir. Par ailleurs, il faut noter qu'il existe un flux très faible d'étudiants ayant obtenu leur diplôme dans l'établissement qui intègre le programme. La majorité des étudiants vient d'ailleurs et intègrent directement la deuxième année de master.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : <b>ATTEINT</b></p> |
| <b>Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p>Les objectifs d'apprentissage sont explicitement formulés et sont en adéquation avec la mission que s'est fixée l'établissement. Cependant, il ne nous a pas été présenté l'acte administratif et réglementaire de création du programme. Le plan stratégique est en cours de finalisation.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : <b>ATTEINT</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <p>Des efforts de connexion avec les milieux professionnels à travers l'utilisation d'intervenants issus des entreprises et des organisations professionnelles sont effectifs. Cependant, leur implication dans le processus d'élaboration et d'évaluation du programme n'est pas prouvée.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : <b>ATTEINT</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                              |

| <b>Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <p>L'institution dispose d'un organigramme qui intègre les différentes entités et décrit clairement les liens fonctionnels et hiérarchiques entre les différentes composantes et acteurs.</p> <p>En particulier, les liens entre les responsables pédagogiques et scientifiques de l'établissement. Les étudiants, essentiellement des personnes en activité, sont régulièrement tenus informées.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : <b>ATTEINT</b></p> |
| <p><b>Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <p>L'établissement dispose d'un Conseil scientifique et d'une direction académique qui encadrent le volet pédagogique. Il ressort des entretiens avec le PER que les enseignants sont faiblement associés à l'évaluation et la révision des programmes. Cependant, de manière informelle leurs avis sont souvent sollicités.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : <b>ATTEINT</b></p>                                                                      |
| <p><b>Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <p>Il existe au sein de l'établissement une cellule interne d'assurance qualité qui procède à une évaluation périodique des différents programmes afin d'y apporter les corrections nécessaires au cas échéant.</p> <p>Les enseignements sont évalués par les étudiants mais nous ne disposons pas de rapport d'exploitation de ces évaluations.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : <b>NON ATTEINT</b></p>                                              |

### **Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

Il faut souligner que le jour de la visite, une nouvelle version de la maquette a été remise à l'équipe d'experts. Aussi bien pour l'ancienne que la nouvelle maquette, on note des efforts pour se conformer aux exigences du format LMD. La maquette est organisée en semestres comportant des unités d'enseignement (UE) affectées de crédits, conformément à l'article 14 du décret 2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master. Mais contrairement à l'ancienne maquette, la nouvelle version respecte mieux les dispositions de l'article 16 du même décret relatif au temps de travail de l'étudiant qui doit rester dans une fourchette comprise entre 6h et 10h. Le programme dispose de syllabi relativement harmonisés.

Cependant, certains correctifs doivent être apportés à la maquette. Le programme ne comporte pas d'UE optionnelles (article 17 du décret 2012-1115). Ce qui ne permet pas de prendre en compte correctement les profils de sortie.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

L'exploitation de la maquette montre que le contenu des enseignements correspond généralement aux standards dans le domaine. Le contenu du programme est riche et diversifié. Les enseignements fondamentaux du management de projets sont intégrés dans la maquette. Les apprenants étant pour l'essentiel en activité professionnelle, il n'y a pas de module stage mais un mémoire qui est soutenu devant un jury. Le temps consacré à la préparation et à la soutenance du mémoire de master est assez limité. A cet effet, les

experts recommandent que le quatrième semestre soit réservé à la préparation et à la soutenance du mémoire.

Cependant, le programme gagnerait mieux à intégrer certains modules comme le « Management des parties prenantes » ou la « Gestion de la complexité des projets » (surtout des mégaprojets) qui constituent des enjeux actuels dans le domaine de la gestion de projets. L'absence de création de parcours afin de mieux prendre en compte la diversité des attentes tout en créant les conditions d'une augmentation des effectifs est constatée par les experts-évaluateurs.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**

**Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et connues de tous les étudiants. Elles sont assez conformes aux textes et règlements du REESAO et du système LMD. La procédure de délivrance des attestations et diplômes est notamment expliquée en début d'année aux étudiants.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**

**Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Selon les responsables du programme, le taux d'assiduité est très élevé. De même, le taux de réussite est satisfaisant. Ce taux de réussite pourrait être amélioré avec la mise en place d'un meilleur dispositif de suivi des mémoires qui intègre un système de rémunération incitatif, équitable et formalisé. Ce dispositif est actuellement mis en œuvre.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <p>Le corps enseignant de l'établissement ESMP a des attributs qui permettent de dire qu'il dispose des habiletés et des compétences didactiques en accord avec les attentes scientifiques. Aussi, il faut noter qu'un processus d'évaluation des enseignements par des étudiants est mis en place. Toutefois, l'entretien entre les experts et certains enseignants vacataires du programme a révélé un système de traitement, en termes de rémunération, différencié. Il est aussi constaté de temps en temps des retards dans le paiement des honoraires de cours.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : <b>ATTEINT</b></p>                                                                     |
| <b>Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <p>L'établissement ne dispose plus d'enseignants permanents. Le type de contrat liant le personnel enseignant (permanent comme vacataire) ne permet pas de visualiser la répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche et d'administration des enseignants.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : <b>NON ATTEINT</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p>Les enseignants qui interviennent dans le programme sont tous des vacataires. Ils offrent leurs services à d'autres structures d'enseignement de même type avec des modes de fonctionnement différent.</p> <p>Cependant, cela ne peut être considéré comme de la mobilité comme cela n'est pas formalisé du fait que ces enseignants ne sont pas permanents et donc pas rattachés institutionnellement à l'Ecole. Par exemple, il n'est pas trouvé des programmes d'échanges d'enseignants avec d'autres établissements nationaux ou internationaux ni des programmes de voyages d'études pour le renforcement de leurs capacités.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : <b>NON ATTEINT</b></p> |

| <b>Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p>Le programme de Management des projets s'adresse à toute personne titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 3 ou de tout autre diplôme jugé équivalent. Les étudiants reçus en « entrée parallèle », après étude de leur dossier académique, passent un entretien de motivation avec un jury. Les conditions d'admission sont accessibles à travers le règlement des études de l'école mais aussi au niveau du dossier de candidature de l'étudiant.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : <b>ATTEINT</b></p>                                                                                                         |
| <b>Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p>Il n'y a pas de mesures discriminatoires pour l'accès à la formation car la sélection n'est faite que sur la base de critères académiques. Lors du parcours, l'égalité des chances entre hommes et femmes est aussi garantie.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : <b>ATTEINT</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p>Un élément de preuve (convention de partenariat avec Cambridge Worldwide Academy) a été donné pour montrer l'effectivité de la mobilité des étudiants.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : <b>ATTEINT</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <p>L'encadrement pédagogique des étudiants est assuré de manière adéquate. Sur le plan logistique des dispositions sont prises pour permettre aux étudiants d'être reçus par leurs enseignants et discuter des problèmes qui les concernent. Les étudiants bénéficient de façon continue d'un cours de méthodologie de recherche et de rédaction. Cependant, l'entretien avec les enseignants a permis de savoir qu'ils ne sont pas très impliqués dans l'encadrement et la soutenance des mémoires. Ainsi, cela impacte négativement le taux de soutenance.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : <b>ATTEINT</b></p> |

**Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

Il n'existe pas de base de données des diplômés de l'établissement. Aussi, aucun dispositif d'accompagnement à l'insertion n'est mis en place. Cela est dû au fait que ceux qui sont en formation dans le programme sont des professionnels et qu'ils n'ont pas un problème d'insertion professionnelle. Une situation qui n'incitait pas l'établissement à déployer des efforts pour mettre en place un cadre formel d'accompagnement à l'insertion professionnelle et à signer des conventions de partenariat avec les entreprises et les organisations professionnelles.

Toutefois, des efforts récents sont faits avec la création d'un service dédié à l'insertion des diplômés.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**

**Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Les cours du master Management de projets se déroulent dans de nouveaux locaux dont la configuration est plus adaptée au déroulement des activités pédagogiques.

Les infrastructures et équipements sont détaillés comme suit :

- 3 salles de cours
- 1 grande salle réunion pouvant aussi être utilisée comme salle de cours
- 5 toilettes en bon état

La logistique nécessaire au déroulement des cours (vidéo projecteurs, marqueurs, tableaux, craie...) est à la hauteur des attentes des enseignants.

Par contre, les extincteurs sont à renouveler puisque leur durée de validité a expiré.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**

## **6. Points forts du programme**

- Conformité de la maquette aux normes du système LMD.
- Adéquation du contenu des enseignements avec le profil de sortie.
- Satisfaction des étudiants sur le contenu de leurs enseignements.
- Engagement du PATS dans le déroulement du programme.
- Qualité et implication du corps enseignant avec une expérience académique et professionnelle avérée.
- Maîtrise du calendrier universitaire sur une durée de 10 mois.
- Existence d'un dispositif d'évaluation des enseignements.
- Fonctionnalité des locaux (salle de cours, bureau administratif).
- Existence d'un Conseil scientifique fonctionnel.
- Existence de bilans financiers certifiés par un cabinet externe.

## **7. Points faibles du programme**

- Processus de recrutement des enseignants non harmonisé.
- Absence de contrats pour le personnel d'appui.
- Non harmonisation du taux horaire au niveau PER.
- Absence d'une procédure systématisée pour le suivi des alumni.
- Absence d'une procédure systématisée pour l'anonymat des copies.
- Absence d'un dispositif de sécurité pour incendie (extincteurs, issues de secours) mais aussi de dispositif pour une personne à mobilité réduite.
- Absence d'enseignants permanents dans le programme.
- Absence d'une bibliothèque numérique.
- Insuffisance du fonds documentaire pour le programme évalué.
- Visibilité de l'établissement à améliorer suite à leur déplacement sur un nouveau site.

## **8. Appréciations générales du programme**

L'évaluation externe a montré que le Master en Management de Projets de l'ESMP dispose d'un système d'assurance qualité. Des syllabi sont distribués au début de chaque cours et une évaluation systématisée des enseignements est faite à la fin des enseignements. Le corps professoral est de qualité et engagé donnant beaucoup de satisfaction au niveau des apprenants.

Il est noté aussi que le programme couvre les éléments fondamentaux du Management des projets. Ce qui permet de donner des compétences avérées aux étudiants en termes de conception et de conduite de projets à la fin de leur formation. De plus l'ESMP a pu intégrer les remarques faites lors de la première évaluation externe sur le format de la maquette en donnant un poids important maintenant au travail personnel de l'étudiant (50%). L'école a pu établir aussi, sous les recommandations de la première évaluation externe, des contrats en bonne et due forme pour le Personnel Enseignant et Administratif. Ce qui permet d'avoir un personnel plus engagé et impliqué pour le bon déroulement des programmes. Il reste maintenant à établir des contrats pour le personnel d'appui.

Cependant, d'autres recommandations demeurent toujours non prises en compte lors de la première évaluation externe.

- Le plan stratégique devrait être plus étoffé et partagé avec les enseignants et le personnel de l'institution surtout avec l'arrivée d'une nouvelle directrice à la tête de l'ESMP.
- La communication externe devrait être renforcée compte tenu que l'ESMP a changé de site depuis quelques mois.
- Une procédure systématisée pour inciter les étudiants à rédiger et soutenir leur mémoire à temps doit être mise en place pour améliorer l'efficacité interne du programme.
- Enfin, il n'existe toujours pas une procédure systématisée de suivi des alumni du programme.

## **9. Recommandations à l'établissement**

Nous recommandons à l'établissement de :

- Etablir des contrats uniformes en termes de paiement pour tous les enseignants ; à défaut d'écrire une note qui explique les critères associés aux différents tarifs proposés.
- Généraliser l'établissement de contrats au personnel d'appui aussi (femmes de ménages par exemple).
- Mettre en place une procédure systématisée pour le suivi des alumni et qui serait gérée par une personne ou une cellule dédiée à l'insertion.
- Mettre en place une procédure systématisée pour l'anonymat des copies et qui serait gérée par un service pédagogique.
- Mettre en place des extincteurs qui sont à jour et prévoir des issues de secours et un dispositif pour personne à mobilité réduite.
- Recruter des enseignants permanents qui pourront appuyer dans l'organisation des examens (surveillances, anonymat) et dans l'encadrement des mémoires.
- Mettre en place une bibliothèque numérique pour accompagner les étudiants dans leur travail personnel.
- Renforcer le fonds documentaire pour le programme évalué.
- Accroître la visibilité de l'ESMP au niveau du nouveau site.

## **10. Proposition**

**L'accréditation du programme de Master en Management de Projets de l'ESMP**

## Annexes

### A) Liste de présence PER et PATS

Liste de Présence (PER | PATS)  
27/04/2022

| Prénom Nom            | Fonction                          | Emargement | Tel/Mail                               |
|-----------------------|-----------------------------------|------------|----------------------------------------|
| Daniel DIARRA         | Enseignant<br>Maitre QUALITE      |            | 77 548 05 45<br>danieldiara@gmail.com  |
| Iba FALL              | Professeur<br>associé à<br>L'ESMT |            | 77 408 59 43<br>ibaaaminata52@yahoo.fr |
| Ismaïla SARR          | Formateur                         |            | 77 566 73 12<br>iskrootha@yahoo.fr     |
| Ami SARR              | Femme<br>Ménagère                 |            | 77.625.00.40                           |
| Malick GUEYE          | Vigile                            |            | 78.465.30.42                           |
| Angelique<br>Tropes y | Femme de<br>ménage                |            | 77, 874, 84.05                         |

### B) Liste de présence Etudiants.

Liste de Présence étudiants.  
27/04/2022

| Prénom Nom       | Fonction  | Emargement | Tel/Mail                                      |
|------------------|-----------|------------|-----------------------------------------------|
| Ndèye Fatou SARR | Etudiante |            | 78 337 08 33<br>sarrfatou.ndeye1995@gmail.com |
| Simon Ndour      | Etudiant  |            | 77.746.03.40<br>ndoursimon9@gmail.com         |
| Moussa Montero   | Etudiant  |            | monteromoussa@yahoo.fr                        |
| Magatte NDIAYE   | Etudiante |            | magatte123@gmail.com<br>77 334 43 73          |
| Amadou Hanne     | Etudiant  |            | 77 684 48 52<br>amadouhane430@gmail.com       |

C) Liste de présence Experts et Direction ESMP

| Liste de Présence<br>27/04/2022                     |                                          |            |                                                           |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------|
| Prénom Nom                                          | Fonction                                 | Emargement | Tel/Mail                                                  |
| Mamadou<br>Abdoulaye KO NTE                         | Président groupe<br>expert ANAS          |            | 77. 622. 13. 50<br>mamadou-abdoulaye.koteante@gmail.com   |
| Seydou SANE                                         | Expert ANDR                              |            | 776056339<br>seydou.sane@ugb.edu.sn<br>779531695          |
| Bocou S Ndiaye                                      | Exp ANAS                                 |            | bsandiang@gmail.com                                       |
| Méroune Chimère Ndiaye                              | SG/ESMP<br>P. C. sc.                     |            | medounechimere@gmail.com<br>P. J. des. proumare@gmail.com |
| Guimane Guéye<br>Aminata Firdara<br>Dezif/ Mme Kane | Comité P. E. L.<br>Directrice<br>Général |            | 77.542. 16. 81<br>aminatadi@yahoo.fr                      |
| Mahamat Mbodou<br>ALI                               | Responsable<br>CIAQ                      |            | 77 839 09 00<br>alimahamatmbodou@gmail.com                |
| Babacar MPA                                         | Directeur<br>des Etudes                  |            | 77 622 71 34<br>Babacar.mpa@yahoo.fr                      |